



## Boite postale sur lieu de travail

Par **irabazle**, le **09/05/2017** à **11:55**

Bonjour, je reviens vers vous concernant l'employé de l'Association:  
En effet ce jour il envoi un mail demandant de lui faire parvenir ses bulletins de salaires sur une boite postale à l'adresse de son lieu de travail ? avant celle-ci était envoyé sur son lieu de travail qui est son domicile puisque celui ci est un logement de fonction sur place donc pourquoi cette boite postale ? en as-t-il le droit ?  
merci réponse

Par **P.M.**, le **09/05/2017** à **12:23**

Bonjour,  
Je ne vois pas ce qui empêcherait le salarié de recevoir son courrier en boîte postale...

Par **irabazle**, le **09/05/2017** à **12:30**

très bien merci ,je préférerais m'en assurer bonne journée et à bientôt  
cordialement

Par **irabazle**, le **06/07/2017** à **14:14**

Bonjour , je reviens vers vous pour une question médicale visant un salarié :  
L'employeur peut-il saisir le Médecin du travail afin de faire effectuer une visite médicale pour un salarié qui se dit plus apte à faire son contrat de travail à cause de son pacemaker ?  
pouvez vous svp, me dire la procédure à suivre pour être en conformité avec les instances en vigueur  
Merci beaucoup  
Cordialement

Par **P.M.**, le **06/07/2017** à **16:04**

Bonjour,

Pour une meilleure compréhension, il aurait été préférable d'ouvrir un nouveau sujet...  
L'employeur peut demander un examen par le Médecin du Travail suivant l'[art. R4624-34 du Code du Travail](#)...  
Au titre de ces mêmes dispositions légales, le salarié aurait d'ailleurs pu lui-même demander l'examen...

Par **irabazle**, le **06/07/2017** à **16:21**

Merci de votre réponse , je ferais pour la prochaine fois un nouveau sujet ...très cordialement  
JCB